

Liaisons SOS Loire vivante/

ENTRE
NOUS

n°63
11/2014
www.sosloirevivante.org



SOS LOIRE VIVANTE



Membre



EUROPEAN
ENVIRONMENTAL
BUREAU

ÉDITO

La démocratie représentative en crise

Les affaires du barrage d'irrigation de Sivens dans le Tarn et l'aéroport de Notre Dame des Landes illustrent la nécessité de prendre en compte les aspirations des citoyens en les impliquant dans l'élaboration des projets et de laisser des espaces de dialogues. Le processus de l'enquête publique ne suffit plus car tout est déjà ficelé. Les avis des citoyens sont trop peu pris en compte et considèrent l'enquête comme une parodie de concertation. La démocratie représentative est en crise. Aujourd'hui, bon nombre de citoyens se sentent dépossédés de leurs droits et de leurs pouvoirs. Cela est aussi vrai dans beaucoup d'autres domaines que l'environnement. La politique à « grand papa » où les élus décidaient seuls est révolue. Les citoyens exigent, en plus du vote, une participation et un contrôle sur toute la durée du mandat. C'est légitime, et cette forme de démocratie avancée fonctionne dans plusieurs pays européens.

Mais en France le dialogue avec la société civile est souvent difficile. Sivens et Notre Dame des Landes montrent la surdité des pouvoirs publics sur des projets obsolètes qui, s'appuyant sur des décisions dites légales, passent en force en provoquant la

violence. L'intérêt local, ou celui des corporations, combiné à des visions de court terme, passe alors avant l'intérêt général ! Les associations et les collectifs restent un des derniers remparts, avec les services de l'Etat quand ils jouent leur rôle, de l'intérêt général. Ils subissent une pression grandissante par des groupes de pression (lobbies) et des corporations à tous les échelons de décision.

C'est vrai aussi en Haute Loire, haut lieu du combat pour une « Loire Vivante » où même les députés, surfant sur les arguments simplistes sur fond de crise économique et de difficultés sociales, s'engagent parfois avec l'argent public, à défendre les intérêts privés des corporations. C'est ainsi qu'ils dénigrent le projet de Parc Naturel Régional Haut Allier, le projet de Réserve Naturelle Régionale Haute Vallée de la Loire et s'affichent avec les syndicats majoritaires d'agriculteurs contre l'extension des zones vulnérables Nitrates ou encore pour l'extermination du loup, pourtant protégé. Points communs de tout cela : aucune place n'est laissée pour le dialogue, la protection de l'environnement est reléguée au second plan.

Il y a quelques années, Stéphane Hessel, résistant et rédacteur de la déclaration universelle des droits de l'homme appe-

lait à l'indignation. Il invitait à entrer en « résistance » à ce qui nous touche ou nous scandalise, notamment face aux inégalités sociales et la destruction de l'environnement. Il existe mille façons non violentes d'agir : écrire, témoigner, s'engager pour une cause, occuper une ZAD, chanter, militer, consommer différemment, ... Son message a été entendu mais hélas par trop peu de nos dirigeants !

Roberto Epple

Assemblée Générale

C'est le 12 décembre à 18h30 au Puy en Velay (Maison de la Citoyenneté).

A l'ordre du jour :

Projection exceptionnelle du film **Damnation** produit par **patagonia**
rapport moral du Président, rapports d'activités et financiers, élection du CA (vous êtes intéressés ? envoyez-nous vos candidatures).

Et comme toujours, de quoi grignoter et trinquer ! Si vous ne pouvez pas venir, pensez à envoyer votre pouvoir !

LE PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE 4 : UN MIRAGE ?



Spectacle son et lumière lors de la conférence des acteurs 2014
© Roberto Epple, SOS Loire Vivante.

Le programme 2014-2020 devait être opérationnel pour 2014, mais rien n'est finalisé à ce jour... quant au contenu nous sommes pour le moment déçus et ce d'autant plus que nous avons lancé les Assises Associatives pour une Loire Vivante dès 2010 pour être force de proposition.

Comme les pilotes du Plan Loire, Madame Devaux-Ros et Monsieur GEGAS de Lesperoux du SGAR Centre, nous cherchons toujours au loin le futur Plan Loire Grandeur Nature...

Même si le Plan Loire est reconduit une 4^{ème} fois, ce qui n'était pas gagné d'avance, nous ne retrouvons pas dans le programme les revendications essentielles des associations. Le dispositif d'ensemble est simplifié, mais ce futur plan risque d'échouer sur un de ses objectifs majeurs, celui d'une vision et d'une cohérence à l'échelle du bassin : disparition des plateformes sans formule de remplacement pour garantir la cohésion, désengagement de l'Etat, les Régions « grands maîtres d'œuvres » du programme, pas de « Monsieur ou Madame Loire » comme nous l'avions proposé comme ambassadeur et garant du programme, ... Du côté de la place de la société civile dans le dispositif, c'est le même constat, celui d'un grand manque. Pour l'instant, le plan manque d'ambition mais la dernière ligne droite réservera-t-elle quelques bonnes surprises ... ?

SOMMAIRE

Page 2 : Haut Bassin

Page 3 : Vie de l'association - Page 4 - Divers

Annexe : Loire Mail n°196 + Page spéciale Réserve Naturelle



Réserve Naturelle Régionale Haute Vallée de la Loire en débat

Fin 2013, l'EPL et la Région Auvergne ont organisés une consultation publique ouverte à tous sur le projet de Réserve Naturelle Régionale Haute Vallée de la Loire, sur le site qui devait être noyé par les eaux de l'ex-barrage de Serre de la Fare. SOS Loire Vivante a assisté aux ateliers thématiques étalés sur plusieurs jours et comme l'ensemble des acteurs présents à ces réunions, reconnaît le bien fondé de ce projet basé sur le volontariat.

Depuis lors, des informations erronées ou fausses, voire même fantaisistes (on ne pourra plus se baigner...) circulent dans la vallée. Pour que chacun se fasse son idée, SOS Loire Vivante a décidé d'informer de façon objective, sous forme d'une lettre et de 10 questions/réponses envoyées par la poste, aux habitants des communes concernées.

La consultation n'est pas terminée, d'autres réunions de concertation sont à venir. Le projet devrait voir le jour d'ici fin 2015....

Lire la suite dans la page spéciale jointe.

PROJET DE BIOSPHERE : NOTRE SITE EST EN LIGNE

Le projet de Réserve de Biosphère Sources, Gorges et Plateaux Loire Allier Ardèche a désormais son site officiel. Vous y trouverez des informations sur le programme Homme et Biosphère UNESCO, le projet, des actualités :

www.mabloireallierardeche.org

MONTPEZAT : C'EST EN 2029...

En 2029 le complexe hydroélectrique de Montpezat arrivera en fin de concession. Comme cela est prévu, EDF doit présenter un nouveau projet au moins 10 ans avant cette date. SOS Loire Vivante a demandé au SAGE Loire Amont d'intégrer cette échéance et cet enjeu. Il est proposé de réfléchir à l'avenir pour un partage des eaux entre le fleuve Loire et la rivière Ardèche plus équitable, et de travailler sur la récréation de crues de toiletteage et sur toutes les améliorations possibles du fonctionnement de ce complexe hydroélectrique.



Barrage de Lapalisse © Roberto Epple.

Dernière minute : Le bureau du SAGE a voté à la majorité, 7 voix sur 11, en faveur de l'augmentation des débits en aval des barrages de Montpezat. Cette augmentation devra être entérinée par le Comité Local de l'Eau en fin d'année. Cette future augmentation va bien au-delà des nouveaux débits imposés au 1er janvier 2014, serait un beau cadeau pour la fin d'année et un premier pas vers un nouveau Montpezat.

... LA SELUNE ET POUTES, C'EST MAINTENANT

La procédure administrative du démantèlement des barrages de Vezins (36 mètres) et de la Roche-qui-boit (16 mètres), sur la Sélune (département de la Manche), suit son cours : l'enquête publique vient de se terminer.



Barrage du Vézins © Eau et Rivières de Bretagne.

Nous attendons les conclusions du commissaire enquêteur sur cette première mondiale, car ce serait le plus haut barrage jamais démantelé et qui ferait revivre le fleuve côtier, qui se jette dans la baie du Mont Saint Michel, au rythme des migrations du saumon atlantique.

Concernant le réaménagement du barrage de Poutès, le dossier avance trop doucement. L'enquête publique n'est toujours pas lancée, mais tenons-nous prêt : elle devrait l'être d'ici quelques semaines ou sous un mois. Dossiers à suivre....



Visite de la maquette du «Nouveau Poutès» © Roberto Epple



© Roberto Epple, SOS Loire Vivante.

Cet été, SOS Loire Vivante fêtait ses 25 ans ! Plusieurs événements ont été organisés comme notamment un festival de 2 jours au cœur de la Haute Vallée de la Loire.

Les 500 visiteurs du weekend ont semblé-il être enchantés. Les militants de la 1ère heure disent même avoir retrouvé une certaine ambiance de l'époque de l'occupation contre le projet de barrage de Serre de la Fare !

La vie de l'association

Marche des 3 Sources

LES COULISSES DE SOS LOIRE VIVANTE

Nous continuons les présentations des personnes impliquées dans l'association

André Pélisser, un pilier de l'association



© Jean-Paul Chabanon.

Je fais partie des militants de la première heure contre les projets d'aménagement de la Loire. D'abord impliqué en tant qu'habitant à Brives Charensac, où je réside toujours

« au bord de ma belle Loire », j'ai pu mobiliser des soutiens inattendus, notamment ceux de forces syndicales, renforçant la diversité du large mouvement international dans le combat de Serre de la Fare.

25 ans plus tard, je ne lâche rien et reste toujours présent et actif. Vice Président de SOS Loire Vivante, je suis avec attention tous les « dossiers rivières » de la Haute Loire et d'ailleurs. J'aime aussi transmettre aux jeunes générations découvrant la lutte et venant visiter le site de l'occupation,

l'esprit « Loire Vivante » et les clés de nos succès. Je suis aussi au Bureau du Réseau Ecologie Nature Haute Loire en tant que représentant de SOS Loire Vivante, parce qu'on est plus riche et plus fort en combinant nos différences.

La Loire, agence de rencontres



© Maxime Romeyer.

Lors des 20 ans de notre association en 2009, Maxime Romeyer, alors salarié chez nous et en charge de l'organisation du grand concert, avait lancé un appel public aux bénévoles auquel Amélie Rochette avait répondu...

Depuis, cette belle rencontre a bien fructifié. Pour preuves : Amélie est restée très impliquée et devenue membre du Conseil d'Administration !



© SOS Loire Vivante.

Dans le cadre du 10^{ème} voyage au cœur des rivières, la marche des 3 Sources, Allier Loire Ardèche, est partie début août avec 25 marcheurs, à la rencontre des acteurs de ces Hautes-Terres et en portant l'idée d'une réserve de biosphère UNESCO.

Aperçu du voyage en quelques chiffres :

- 100 km parcourus en 8 étapes
- 25 participants en moyenne chaque jour et 42 participants différents au total
- 22 intervenants et acteurs locaux mobilisés
- 24 animations et 2 veillées organisées par SOS Loire Vivante
- Et bientôt un chemin officiel de rando reliant les 3 Sources

Maxime, après 3 années à SOS Loire Vivante s'est reconverti en accompagnateur en montagne et fait maintenant découvrir les gorges de la Loire et du Mézenc (<http://sentierssauvages.wordpress.com/contact/>). Ils sont installés dans une maison familiale au cœur de la Haute Vallée de la Loire, à Chadron, et sont depuis peu parents d'une petite fille. Félicitations !

Les 25 ans de SOS Loire Vivante : quel festival !

Grand chapiteau, musique live, danse, à boire et à manger bio et local, inventions géniales pour pédaler et produire l'électricité, débats constructifs, film militant, "forêt" de photos historiques, parcours artistique entre Loire et Gazeille : transferts d'images, photos et poèmes, jeu optique...



Anamorphose © Jean-Paul Chabanon, SOS Loire Vivante.

Un des temps forts du festival a été l'anamorphose : la bande bleue placée sur une centaine d'arbres reconstituant une horizontale et un symbole de l'immersion du site si le barrage avait été construit... Chaque arbre portait une photo retraçant les moments clés du combat pacifique

et de l'occupation pour défendre les rivières vivantes. Christiane Fontvieille et un collectif d'artistes (Barbara Arrivé, Patrick Damiolini, Violaine Ripollont, Fannette Chauvy chorégraphe et Jérôme Leyre) ont fait un excellent travail. Nous les remercions vivement !



© Roberto Epple, SOS Loire Vivante.

Une belle ambiance, oui, et c'était aussi grâce à la bonne humeur des participants et des nombreux bénévoles.

Sous la tente du dialogue

L'anniversaire a aussi été l'occasion d'un débat, sous la tente du dialogue, afin de mieux connaître les points de vues de chacun. Pour ce faire, SOS Loire Vivante a invité les usagers de la vallée dont les pratiquants de sports motorisés. Leur principale crainte était que la Réserve Naturelle Régionale limite les accès à la vallée. Cela est infondé puisque les accès publics relèvent des compétences des communes.



© Lucie Galland, SOS Loire Vivante.

BARRAGE DES PLATS (42) et SIVENS (81) MÊME DERIVE

Cet été, la Fédération de Pêche du 42 demandait au juge des référés la suspension de l'arrêté de reprise des travaux du Barrage des Plats pour irrégularités, défaut de concertation et non respect de la législation sur l'eau (notamment la continuité écologique). SOS Loire Vivante avait soutenu cette démarche par une requête en intervention auprès du Tribunal Administratif. Hélas, la plainte a été rejetée fin juillet par le Tribunal qui a estimé qu'il n'y avait aucun doute sérieux sur la légalité de l'arrêté. Les travaux sont donc en voie d'achèvement. Nous demandons que ce barrage du non sens ne soit pas rempli et que les alternatives d'interconnexion aux réseaux d'eau potable existants soient mises en place. Comme dans le Tarn avec Sivens, le barrage des Plats montre une politique d'aménagement en France qui part à la dérive : gaspillage des fonds publics, non prise en compte d'alternative, surdité des pouvoirs publics aux demandes de dialogue de la société civile, destruction de la nature,...

RIVIERES D'IMAGES ET FLEUVES DE MOTS RECOMPENSE !

Le 1er prix multimédia du concours RIFM 2014 vient de recevoir en plus le 1er prix du festival Tournez Jeunesse (43) dans la catégorie scolaire primaire. Encore bravo aux élèves de la CLIS de l'école La Fontaine à Vals-près-le-Puy (43) et à leur institutrice Sophie Dubois pour leur excellent travail !

Voir le film sur :

<http://vimeo.com/97455424>

Thème de l'édition 2015 : « Nager dans la rivière de mes rêves ». Avec ce thème traitant de la qualité de l'eau et la baignade, RIFM prend une dimension européenne en s'associant à la campagne Big Jump Challenge et au grand événement qui aura lieu au Parlement Européen de Bruxelles mi-juillet. www.rifm.fr

ZONES VULNERABLES NITRATES : UNE DECISION A LA BAISSSE EN FIN D'ANNEE ?

Ségolène Royal, face à la colère des syndicats agricoles, a annoncé un assouplissement des zones nitrates prenant en compte les limites de bassins versants et non les limites communales ce qui réduirait de près de 40% la superficie du zonage pour le bassin Loire Bretagne proposé suite à la concertation de l'été dernier ... Que va dire l'Europe qui a condamné déjà 2 fois la France sur ce dossier ? A suivre de près car c'est de notre santé qu'il s'agit !

Ils nous ont écrit ... L'association l'Etang Nouveau

Depuis 1988, l'Etang Nouveau milite pour la reconquête écologique de l'Etang de Berre à l'ouest de Marseille. En effet, les eaux de la rivière Durance sont détournées pour alimenter la centrale hydroélectrique de Saint Chamas et les eaux sont rejetées dans l'étang de Berre. Par le passé, les volumes détournés étaient tellement importants qu'ils ont modifié l'équilibre écologique et chimique de l'étang car les eaux sont naturellement saumâtres. L'Etang Nouveau a contribué à la condamnation de la France par la Cour de Justice Européenne en 2004 et à la limitation des rejets d'eau douce d'EDF dans l'Etang. Et depuis... l'association constate des signes d'amélioration de la qualité de l'Etang de Berre, il retrouve une vie marine. Mais rien n'est acquis et le combat continue...

Actu : débat sur l'étang de Berre les 29 et 30 novembre à Saint Chamas.

www.letangnouveau.org

*Devenez sentinelle des rivières,
n'hésitez pas à nous écrire !
Nous relayerons votre cause.*

DIGUE DE BAS (43): UNE LENTEUR INQUIETANTE

L'étude de dangerosité se fait attendre... Promise par le Préfet de Haute Loire pour l'été 2014, aucune information ne nous est parvenue à ce jour ! Pour rappel, la digue a été aménagée par la Municipalité sans autorisations depuis près de 4 ans et on ne connaît toujours pas clairement les risques associés... SOS Loire Vivante s'inquiète de cette lenteur et continue à demander une table ronde sur le sujet ainsi qu'une étude d'impact globale des fonctions hydrauliques de la Loire et des étangs sur tout le secteur de Bas en Basset.

Barrages de Loire : retour sur les premières mobilisations écologistes en images

France 3 a fait un retour sur notre mobilisation sur le bassin de la Loire à l'occasion des événements intervenus autour du barrage de Sivens.

Vous pouvez visualiser la vidéo à partir du site de France 3 Centre, à la date du 5 novembre 2014.

ADHESION ET ABONNEMENT

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Commune :
Courriel : Téléphone :

- Adhésion et abonnement : 30 € Adhésion réduite (chômeur, étudiant...) : 10 €
 Adhésion seule : 20 € Abonnement sans adhésion (infos Loire Vivante version papier) : 12 €
 Don : €
Total (adhésion et don) : €

Date et signature



Chèque et bulletin à adresser à :
SOS LOIRE VIVANTE,
8 rue Crozatier,
43000 LE PUY EN VELAY

LIAISONS SOS LOIRE VIVANTE

SOS Loire Vivante-ERN France
<http://www.sosloirevivante.org>
Tel : 04 71 05 57 88
sosloirevivante@rivernet.org
Directeur de publication : Roberto Epple
Coordination : Simon Burner
Comité de rédaction : Simon Burner, Roberto Epple,
Lucie Galland, Gregory Jovignot, Estelle Lemoine-
Maulny, Grégoire Pays, Corinne Forst.
Imprimé à l'encre végétale sur papier
100% recyclé



SOS Loire Vivante

Info sur le projet de Réserve Naturelle Régionale volontaire porté par la Région Auvergne et l'Etablissement Public Loire

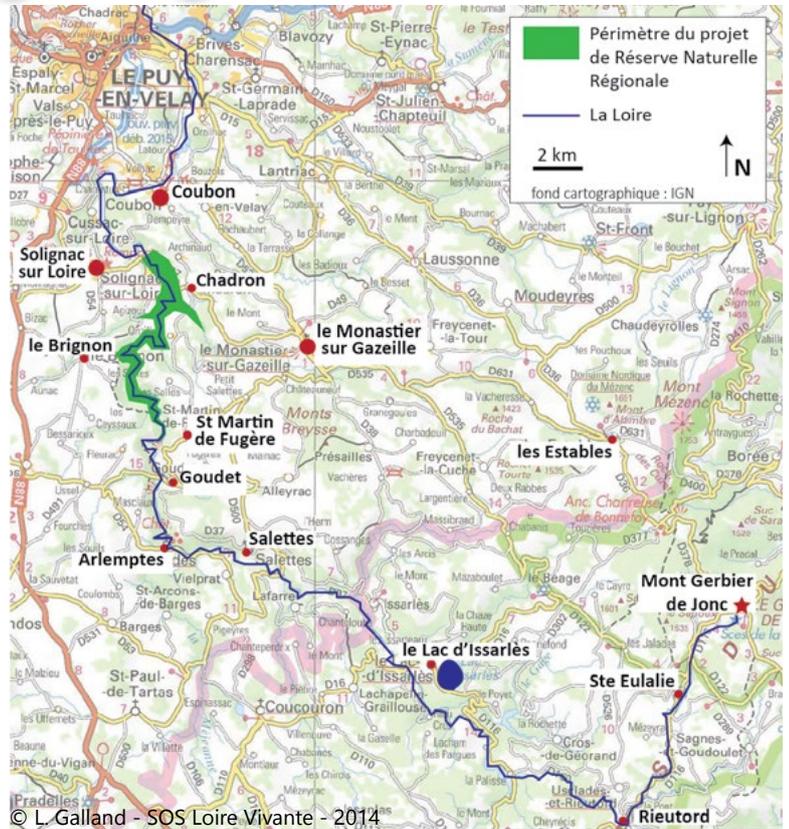
© JJ. Arcis

Situation géographique : du Pont de Chadron à Goudet / Saint Martin de Fugères, grosso modo sur la partie qui aurait été noyée par l'ex-projet du barrage de Serre de la Fare.

Superficie : jusqu'à 557 hectares dont 357 hectares propriété de l'Etablissement Public Loire (EPL ex-EPALA)

Milieux naturels : Rivières et ruisseaux, pelouses sèches, prairies, pentes rocheuses, forêts diverses.

• Le projet de cette Réserve Naturelle Régionale (RNR) est une **démarche volontaire**. Participeront donc uniquement les propriétaires de parcelles qui adhèrent à l'idée d'une gestion coordonnée et protectrice pendant 10 ans (renouvelable par la suite). Tout propriétaire ne souhaitant pas participer pourra continuer d'exploiter tel qu'il le fait aujourd'hui.



• LA RNR prévoit **de faciliter et de coordonner une gestion durable** de la Haute Vallée de la Loire dont les parcelles sont aujourd'hui en grande majorité en propriété privée ou propriété de l'EPL.

• Protéger et exploiter durablement est la devise, et des **créations d'emplois locaux notamment dans la domaine de la découverte de la vallée seront favorisés**. Des initiatives concrètes existent déjà comme par exemple à Colempce (Chadron) et des installations pour accueillir les visiteurs comme des gîtes privés, de la restauration ou des activités de nature vont voir le jour.

• L'exploitation respectueuse des forêts et des rares terrains agricoles sera favorisée.

• Certaines portions des forêts, notamment des forêts de pentes inaccessibles, pourront avec l'accord des propriétaires être laissées en l'état et évoluer vers des forêts sauvages.

• L'accès sur les chemins publics reste garanti. Mieux, grâce à la RNR et au moyen de conventions, il devient même possible d'ouvrir certains chemins privés pour des usagers (marcheurs, cavaliers, VTT...) voire même d'offrir l'accès à des plages qui se trouvent aujourd'hui sur des propriétés privées dont l'accès est normalement interdit. **La réglementation de l'utilisation des chemins communaux par des véhicules motorisés reste de la compétence des communes.**

• **Tous les usages traditionnels (y compris la baignade) tels qu'ils se pratiquent aujourd'hui sont compatibles.**

Plus d'infos ?

04.71.05.57.88

sosloirevivante@rivernet.org

Tournez la page pour trouver 10 questions-réponses



10 réponses aux questions les plus souvent posées sur le projet volontaire d'une Réserve Naturelle Régionale (RNR) Haute Vallée de la Loire

- 1** Veut-on nous imposer une Réserve Naturelle Régionale ?
NON, elle est volontaire, personne n'est obligé de participer. Seuls les propriétaires qui le souhaitent s'engagent pour 10 ans. C'est une initiative de l'EPL et la Région Auvergne, avec une concertation locale exemplaire.
- 2** Quel est le périmètre du projet ?
Les gorges de la Loire entre le Pont de Chadron et Saint Martin de Fugères / Goudet : terrains qui auraient été inondés par le projet de barrage de Serre de la Fare.
- 3** Pourra-t-on toujours accéder à la vallée ?
OUI, l'accès sur les chemins publics reste garanti et géré par les communes. Mieux, grâce à la RNR et au moyen de conventions, il devient même possible d'ouvrir certains chemins privés pour des usagers (marcheurs, cavaliers, VTT...).
- 4** L'agriculture sera-t-elle toujours possible ?
OUI, une agriculture sans produits phytosanitaires, si possible bio, est vivement souhaitée (activités, emplois, paysages...).
- 5** Tout deviendra sauvage : les milieux et les chemins se refermeront-ils ?
NON, l'objectif n'est pas de mettre "sous cloche", mais d'éviter les dégradations, de maintenir les milieux ouverts, d'entretenir les chemins, voire d'améliorer l'existant.
- 6** Pourra-t-on toujours se baigner dans la Loire, la Beaume et la Gazeille ?
OUI, la baignade reste possible comme aujourd'hui, la RNR peut même faciliter la baignade à travers une **coopération avec les communes** qui l'interdisent aujourd'hui (contraintes réglementaires).
- 7** Pourra-t-on encore aller couper son bois ?
OUI, les propriétaires signataires pourront continuer à exploiter leurs parcelles. Avec leur accord, une réglementation pourra limiter les coupes durant les périodes de reproduction ou sur les secteurs dits sauvages.
- 8** Pourra-t-on toujours chasser et pêcher ?
OUI, la Pêche et la Chasse restent autorisées telles que pratiquées actuellement.
- 9** C'est du gaspillage de fonds publics, ça coûte cher ?!
NON, c'est peu cher car c'est la prévention. Cela a un caractère d'investissement, moins coûteux que la réparation de dégradations. La RNR favorise la création d'emplois dans les activités économiques respectueuses.
- 10** A quoi sert alors une Réserve Naturelle Régionale ?
Améliorer l'accessibilité de la vallée (par un réseau de chemins cohérents), éviter les clôtures barbelées, faire cohabiter les usages, garantir une gestion coordonnée des propriétés, maintenir les milieux ouverts, protéger la biodiversité, **favoriser le maintien au pays** par des activités économiques respectueuses.